

CONSEIL MUNICIPAL du 13 Novembre 2025

à 18h30

Présents :

Claudie DECONIHOUT, Yvon MOGIS, Cécile LAUGIER, Pierre BONNAFOUX,
Laure CORVAISIER, Charles CAUMARTIN, Martin FEIGNEUX, Jean Marie
ANGELVIN, François ROME, Luc PLAUCHUD

Absent

Secrétaire de Séance : Cécile LAUGIER

Ordre du jour

- **Délibérations**
 - Décision Modificative N°2 – Budget annexe 21500
 - Choix Maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation du logement Porte Rouge
- **Informations**
 - Lavoir
 - Achat matériel du P'tit Bistrot
 - Place Gervais Bonnafoux : Réunion publique et décisions
 - Bilan du festival « Oh »
- **Questions diverses**

Ouverture de la séance à 18h30

Approbation du PV du Conseil Municipal N° 25 10 15 par l'ensemble du Conseil Municipal.

Délibérations :

■ DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Le Maire EXPOSE au Conseil municipal la nécessité de procéder à un virement de crédit sur le budget annexe du lotissement St Laurent afin de pouvoir régler les intérêts de l'emprunt n°00604764877, souscrit en 2025.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder au vote de VC (Virement de Crédit) suivants, sur le budget annexe (21500) de l'exercice 2025 :

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
66 / 66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 500.00
	Total	2 500.00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
65 / 65822	Reversement de l'excédent des budgets annexes	2 500.00
	Total	2 500.00

▪ Choix Maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation du logement Porte Rouge

Le Maire EXPOSE au Conseil municipal les différentes réponses reçues suite à la consultation de trois maîtres d'œuvre.

L'analyse des offres, réalisée conjointement avec le service « appui aux communes » de DLVAgglo, repose sur une notation en deux étapes : analyse des prix et analyse de la note technique.

L'analyse est annexée à la présente délibération.

Pierre BONNAFOUX ne participe pas au vote

Après étude, le Conseil municipal, décide **à l'unanimité des votants**, de :

- Retenir l'offre du bureau d'étude de Magali GRANIER, pour un montant de 23 049 € HT, soit 27 658,50 € TTC
- Autoriser Madame le Maire à signer tous documents afférents à ce projet

Informations

- Lavoir : suite à la visite de M. BOURDIER technicien supérieur de l'environnement de l'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITE il s'avère que tout lavage est interdit dans un lavoir.
- Achat de petit matériel du P'tit Bistrot.
- Place Gervais Bonnafoux : Réunion publique et décisions :M.URSO a présenté le projet et a répondu aux questions avec des arguments techniques face aux contraintes du site. 9 emplacements de stationnement seront créés avec sécurisation et aménagements arborés des lieux.
- Bilan du festival « Oh » : vif succès, journée très sympathique, le temps nous a été favorable.
- HALLOWEEN : félicitations au comité des fêtes pour l'animation halloween qui a plu aux petits et aux grands qui pour certains ont découvert les caves du château. Merci aux nombreux Puimicheliens qui ont participé à cet après-midi festif.
- Courrier Marjorie Cailliau : une rencontre va lui être proposer pour échanger sur ce projet d'activités de grands parents pour des après-midis récréatives avec les enfants durant les vacances scolaires.
- Courrier Orane Leudière et Vincent Verdier Fuentes : ils ont été reçus en mairie vendredi au sujet de la voie communale n°18
- Conseil d'école : il a eu lieu lundi.
- Date des vœux : samedi 17 janvier à valider

Questions diverses

La séance est levée à 20h15